

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP MG - 0130569Y
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en école innovante – « Marseille en Grand »
	NOM DE L'ECOLE	E.E.PU FRANCOIS MOISSON (REP+)
	CIRCONSCRIPTION	MARSEILLE JOLIETTE
	TITRE DU PROJET	Les petits enfants de la Marseillaise
	THEMATIQUES CONCERNEES	Arts et culture
PROFIL DU POSTE	DESCRIPTION DU PROJET	Ce projet vise-à travers la mise en place d'activités artistiques, à améliorer les compétences fondamentales des élèves. Il s'appuie notamment sur un dispositif de remédiation cognitive par la pratique musicale qui vise à développer l'attention, la concentration, l'inhibition, la confiance en soi et la coopération. Il a également pour objectif la prise en charge des difficultés sociales et scolaires des élèves en renforçant la collaboration avec les parents et les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.
	MISSIONS	Enseigner dans tout niveau de classe de l'école dans le respect du projet d'école dont le volet innovant portant sur une/des thématique(s) spécifique(s).
	FONCTIONS	- Exercer son action dans le cadre du référentiel de compétences des métiers du professorat (arrêté du 01/07/23). - Contribuer à la mise en œuvre du projet d'école en respectant ses spécificités - Participer activement à la mise en œuvre du volet innovant du projet d'école qui s'intègre dans le cadre d'une ou des thématique(s) spécifique(s) retenue(s) au titre de « Marseille en grand »
	COMPETENCES	- Mobiliser ses connaissances sur l'enseignement des arts et de la culture, sur la coéducation - Posséder une grande capacité à travailler en équipe - Travailler en équipe
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	- Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire renforcée serait souhaitable. - Une appétence pour les arts et la culture serait appréciée.
	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : https://appli.ac-aix-marseille.fr Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'appli MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	CONTACTS	- IEN de la circonscription : ce.0131308@ac-aix-marseille.fr - Direction de l'école : ce.0130569y@ac-aix-marseille.fr